



# Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale

*Des connaissances au service de tous*

## Quelles filières bois d'œuvre demain pour approvisionner les marchés domestiques?



*26 octobre 2017 – PFBC 17<sup>ème</sup> réunion des parties (Douala)*

Alexandra PASQUIER (FRMi)



# Table des matières

## 1. Contexte actuel des filières bois en Afrique C.

- Une filière industrielle, formelle, tournée vers l'exportation
- Une filière artisanale, informelle, pour les marchés domestiques et régionaux

## 2. Une nécessaire évolution vers une filière plus cohérente

- Capacité d'innovation, pour répondre aux besoins des différents marchés
- Intérêts de favoriser les échanges entre ces filières
- Améliorer la connaissance des filières locales

## 3. Les évolutions envisageables

- Découpler Exploitation / Transformation
- Favoriser l'investissement industriel aux petites entreprises
- Développer les marchés nationaux / régionaux

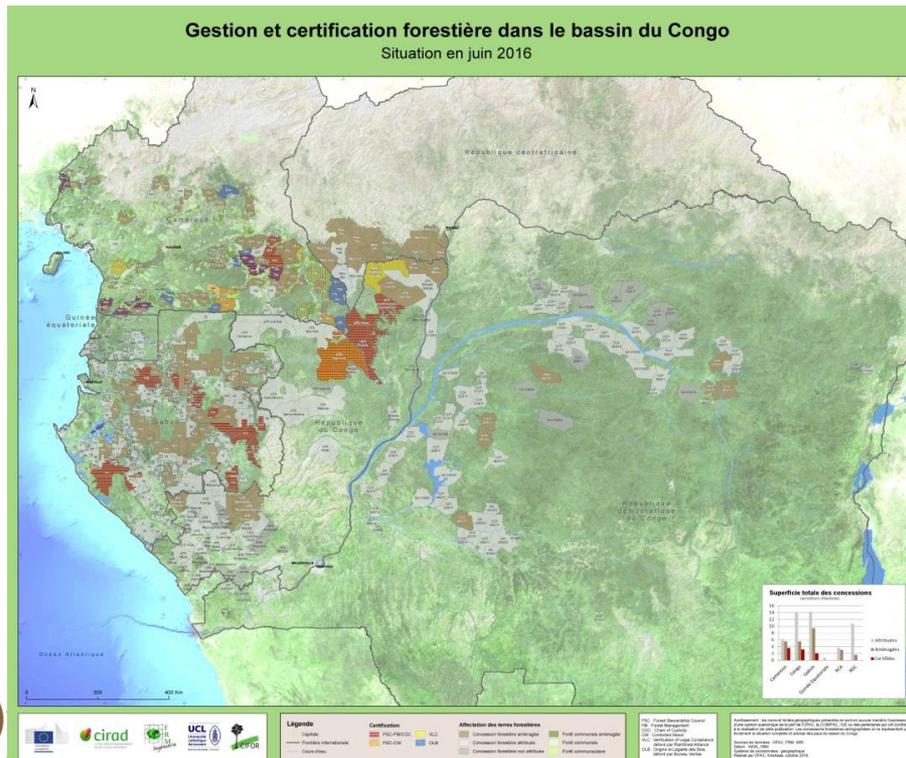


# 1. Contexte actuel des filières bois en Afrique Centrale

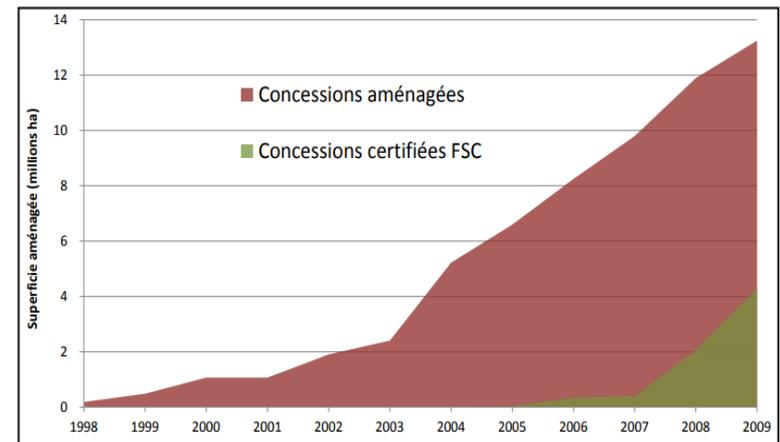
## 1.1. Une filière industrielle formelle tournée vers l'exportation

### ❖ Une filière relativement bien connue et suivie

- Approvisionnement en bois d'œuvre issu majoritairement de concessions attribuées sur le long terme ;
- **50 millions d'ha** de forêts avec des solutions de gestion définies ;
- Des disparités entre les pays dans la mise en œuvre des mesures de gestion définies mais une progression encourageante.



**Evolution des superficies aménagées et certifiées FSC en Afrique Centrale**

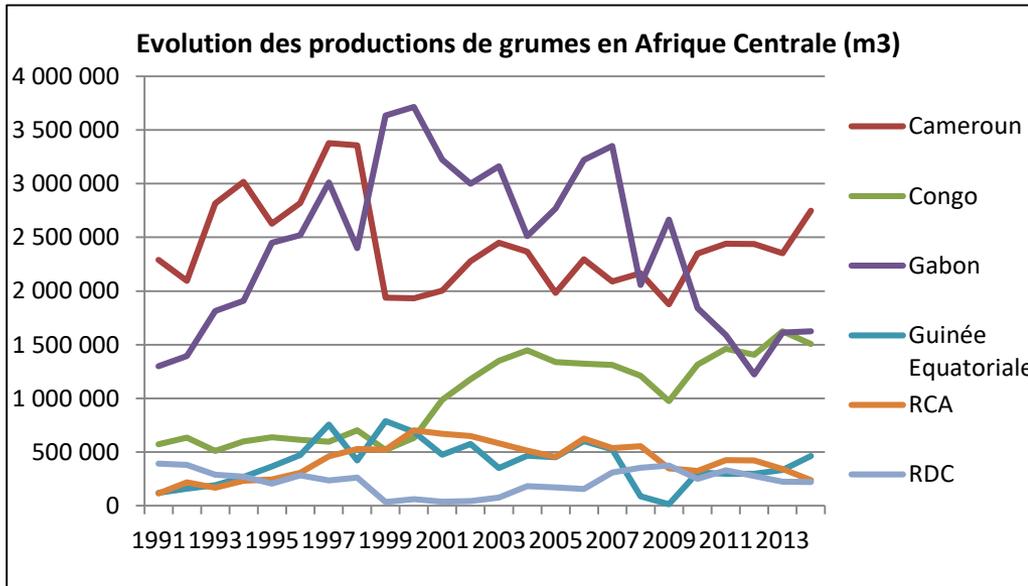


Sources : FSC ; Cameroun : Topa et al., 2010 ; Gabon : atlas WRI ; RCA : Projet PARPAF ; Congo : FRM

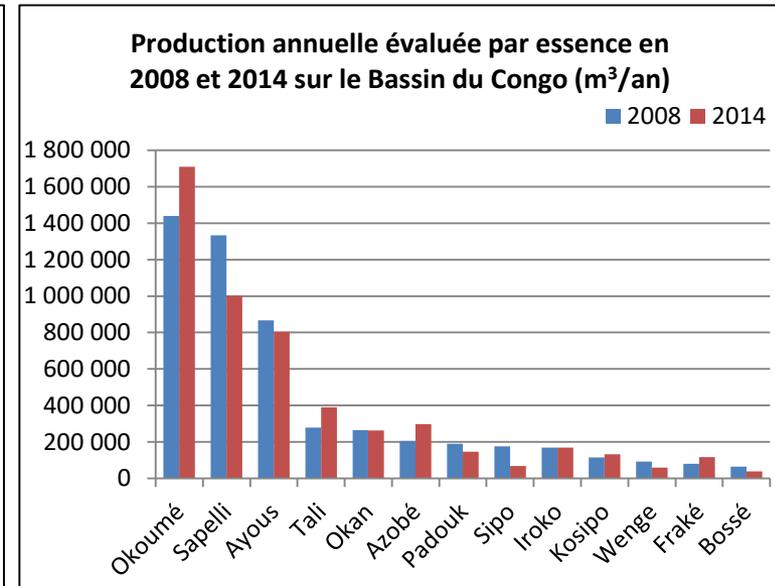


## ❖ Une production de grumes stagnante et peu diversifiée

- Production formelle de grumes entre **6 et 8 millions de m<sup>3</sup>** depuis une 20aine d'années ;
- Demande exigeante et ciblée vers une **faible quantité d'essences** : Okoumé, Sapelli et Ayous représentent la moitié des productions formelles.



Source : Site OFAC, mise à jour pour EDF 2016



Source : Site OFAC, mise à jour pour EDF 2016

❖ Une industrialisation en progrès mais tournée majoritairement vers la 1<sup>ère</sup> transformation, à faible valeur ajoutée (sciage, placage, contreplaqué)



## ❖ Une production destinée à l'exportation vers les marchés internationaux

- **Majorité de la production exportée** (près de 6 millions équivalent grumes en 2010) ;
- Exportation principalement sous forme de grumes ou de produits de 1<sup>ère</sup> transformation ;
- Exportation **principalement vers Asie et UE** (moins de 1% vers les pays COMIFAC et environ 4% pour les pays Afrique Hors COMIFAC) ;
- Faible part des productions industrielles destinées aux marchés domestiques (5% Cameroun, RDC), correspondant à des bois de moindre qualité.



Quantité et types de produits exportés (secteur formel) des pays d'Afrique centrale en 2010

Exportations 2010 (m <sup>3</sup> réels de produit)	Cameroun	Congo	RDC	RCA	Guinée équatoriale*	Gabon	Total
Grumes	607 647	798 954	124 037	147 893	23 385	-	1 678 531
Sciages	696 166	132 187	25 838	36 657	3 375	278 236	1 169 084
Placages déroulés	52 548	18 038	-	-	8 388	196 804	267 390
Placages tranchés	78	-	-	-	-	-	78
Contreplaqués	17 084	167	-	-	-	54 707	71 958
Sciages rabotés	40 945	-	225	-	-	971	42 141
Rondins pour pâte à papier	-	318 492	-	-	-	-	318 492
<b>Equivalent grumes</b>	<b>2 616 104</b>	<b>1 493 343</b>	<b>189 195</b>	<b>239 536</b>	<b>52 793</b>	<b>1 299 442</b>	<b>5 837 618</b>

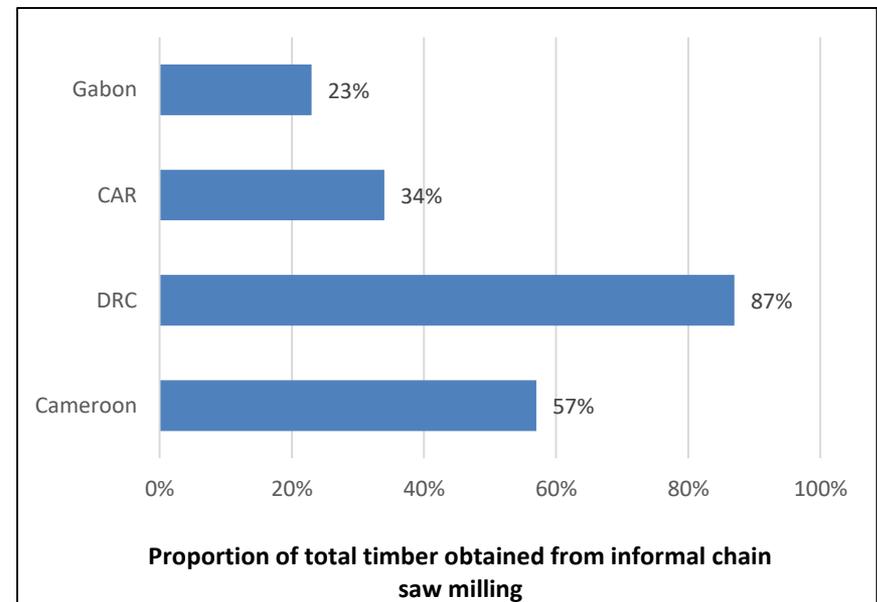
Source : Statistique des administrations forestières des pays concernés, volume équivalent grumes évalués par les auteurs de l'EDF 2013



## 1.2. Une filière artisanale informelle pour les marchés domestiques et régionaux

### ❖ Niveau de prélèvement équivalent à la filière industrielle

- Prélèvement encore imparfaitement connu mais **estimé à un niveau similaire au prélèvement des opérateurs industriels** (5 millions m<sup>3</sup> grumes / an) ;
- Prélèvements non suivis, issus le plus souvent de **forêts sans mesure de gestion** ;
- Nombre limité d'essences (assez similaires aux essences exploitées par les opérateurs industriels).



Source :Mbzigain A., *et al.*, ND



## ❖ Filière artisanale à fort impact socio-économique à l'échelle locale

- Fournisseur d'**emplois** (3 x plus que la filière industrielle au Cameroun) ;
- Générant des revenus importants (plus de **100 millions d'euros** par an de chiffre d'affaire dans la région) ;
- Mais **faible contribution aux recettes de l'Etat** (de par son informalité).

### Exemple du partage des bénéfices de la filière sciage artisanal au Cameroun

Acteurs bénéficiaires	Sources de revenus	Montant (million F.CFA/an)
Populations rurales	Salaire Vente des arbres Profit sur la vente du bois scié aux commerçants urbains	20 011
Populations urbaines	Salaire Location du dépôt Profit sur la vente du bois aux consommateurs finaux	11 545
Représentants des différentes autorités administratives ou communales	Paiements informels à l'échelle de la commune, en route et dans les marchés urbains	7 061
Autorités communales	Impôt libératoire	49

Source : Marché domestique du sciage artisanal au Cameroun, CIFOR. 2010



## ❖ Filière exclusivement orientée vers les marchés nationaux ou régionaux

- La majorité des sciages consommés sur les marchés nationaux et régionaux proviennent du secteur artisanal informel (1.7 millions m<sup>3</sup> sciages / an) ;
- Les **prix** proposés par ce secteur sont **moindres** et adaptés au pouvoir d'achat des acheteurs nationaux ;
- Mais produit de **moindre qualité** (en lien avec la matière première et les techniques de transformation).

Données de ventes des produits en ayous au Cameroun

Produits	Prix artisanal/prix de l'export
Planches	18,6 %
Coffrage	17,1 %

Source : Cerutti et Lescuyer, 2011

Part de la production artisanale sur le marché domestique

	Cameroun (Yaoundé, Douala, Bertoua)	Gabon (Libreville)	Congo (Pointe-Noire, Brazzaville)	RDC (Kinshasa)	RCA (Bangui)
Consommation annuelle sur le marché domestique :	860.000	70.000	109.500	146.000 <sup>25</sup>	67.000
- déchets industriels ou petits permis	198.000	20.000	10.500		34.000
- sciage artisanal informel	662.000	50.000	99.000		33.000

Source : EDF, 2010

**77%**

**71%**

**90%**

**49%**

### - Développement d'une **filière d'exportation** dans la sous-région :

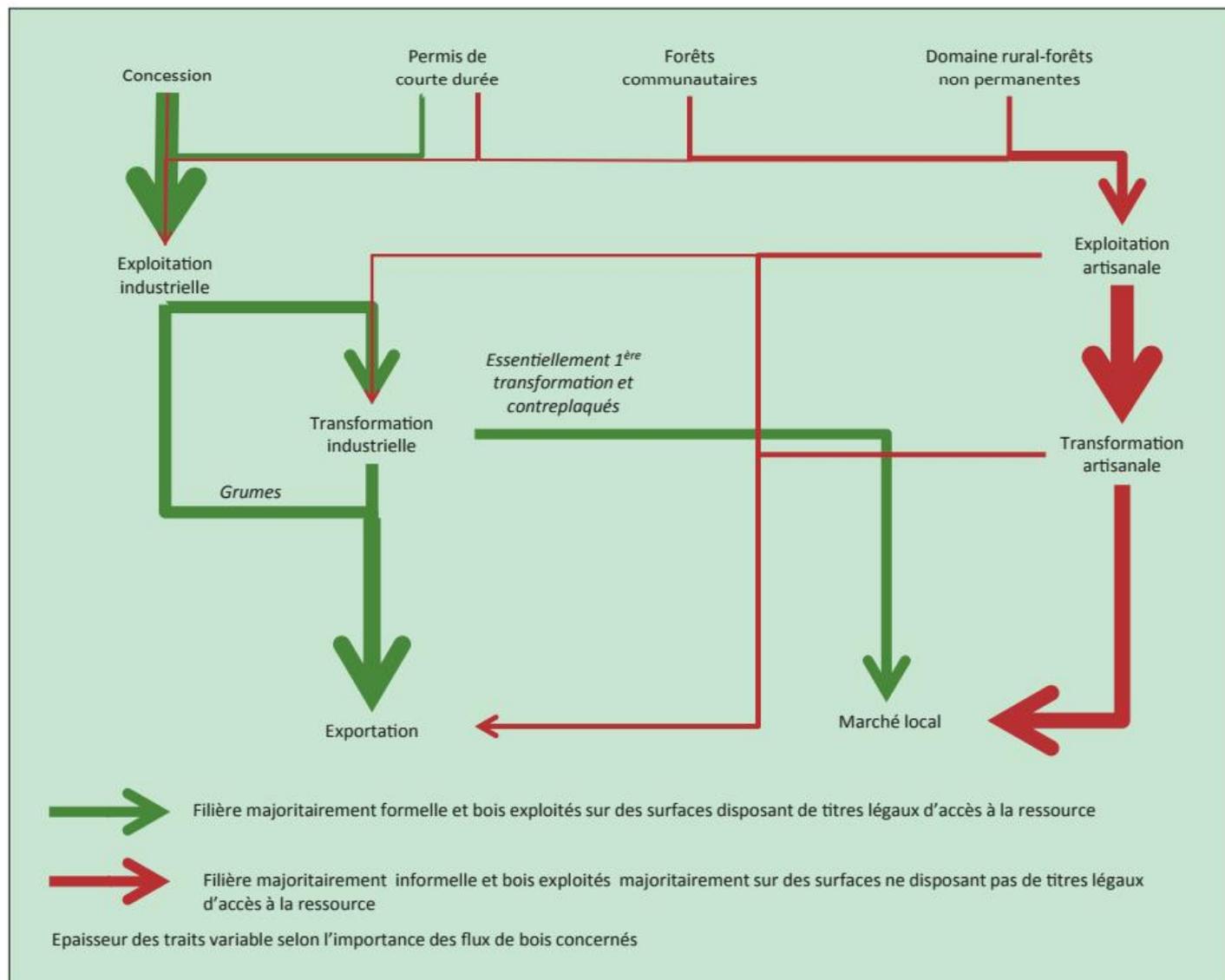
- Du Cameroun vers le Tchad et le Nigéria (80 000 m<sup>3</sup> / 12 000 m<sup>3</sup> sciages / an) ;
- De la RCA vers le Tchad (6 000 m<sup>3</sup> sciages / an) ;
- De la RDC vers l'Ouganda (entre 30 et 50 000 m<sup>3</sup> / an).



## 2. Une nécessaire évolution vers une filière plus cohérente

### 2.1. Capacité d'innovation, pour répondre aux besoins des différents marchés

2 branches  
du secteur  
hermétiques  
entre elles et  
s'opposant





⊖  
**Grandes  
entreprises  
industrielles**

⊖  
**Petits  
opérateurs  
artisansaux**



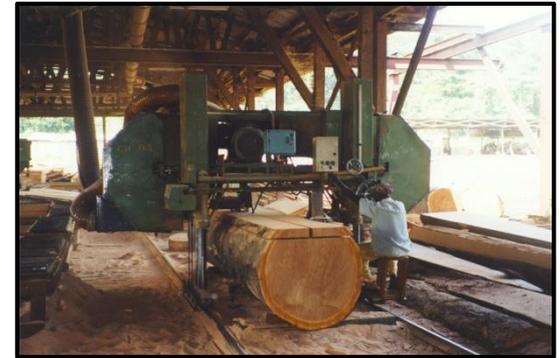
## ❖ Les points d'achoppements des 2 filières pour approvisionner marchés domestiques

- **Filière fortement intégrée** avec une faible valeur ajoutée et un niveau d'innovation faible en matière industrielle (obligation faite aux opérateurs de transformer en propre leurs production, principalement 1<sup>ère</sup> transformation) ➔ importantes limites opérationnelles et commerciales
  - **Coûts de production élevés**, intégrant les efforts de gestion et fiscalité forestière parfois pesante ➔ pb de compétitivité
  - Filière adaptée aux **marchés internationaux** ➔ marchés exigeants, avec des spécifications / normes techniques précises, non conformes avec les exigences des marchés domestiques
  - **Pas de réseau commercial adapté** aux marchés locaux ➔ Difficulté d'accès à ces marchés
- 
- **Absence ou inadéquation des réglementations nationales** pour cadrer l'activité ➔ illégalité / informalité
  - **Absence d'une fiscalité adaptée** ➔ Quasi-absence de revenus fiscaux pour l'Etat
  - **Faible capacité d'investissement** ➔ Process archaïques malgré un savoir-faire certain ; produits de faible qualité
  - **Difficulté à mobiliser la matière 1<sup>ère</sup> en forêt** ➔ Sortie des grumes par des routes de dessertes impossible pour des petits opérateurs



## 2.2. Intérêts de favoriser les échanges entre ces filières

- Répondre à la **demande régionale croissante** (construction, grandes infrastructures publiques, etc.) ;
- Contribuer davantage au **PIB** des économies nationales ;
- **Professionaliser** la filière ;
- Améliorer la **mobilisation des ressources** en bois et les **performances** du secteur artisanal ;
- Assurer une **gestion durable** des prélèvements ligneux.

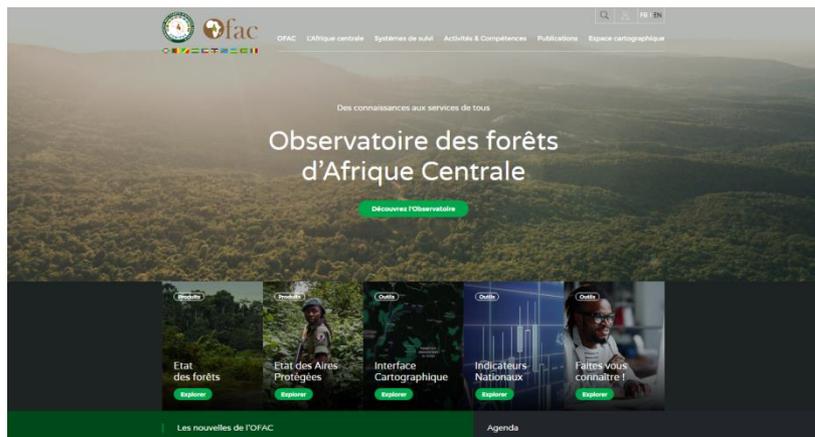




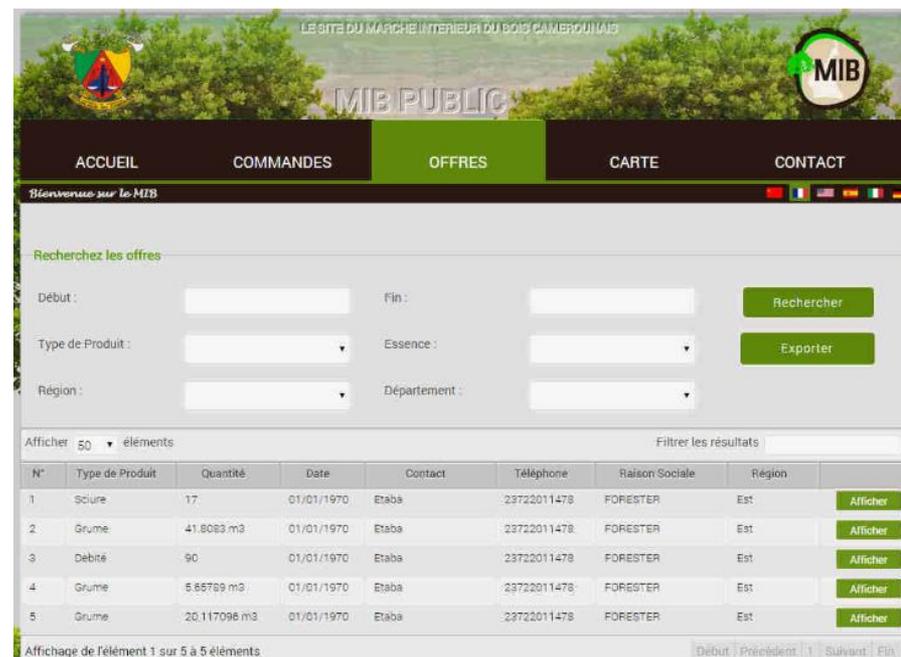
## 2.3. Améliorer la connaissance des filières locales

**Besoin de mieux connaître ces filières** : volumes, localisation des prélèvements, rentabilité économique, contraintes, etc. afin de proposer des politiques de développement adaptées.

- Mise en place par l'**OFAC** d'un système de collecte et de suivi de données, dont l'exploitation forestière (industrielle). Rénovation du système d'information (projet RIOFAC) pour fournir plus d'outils d'analyse et de visualisation.



- Mise en place de **plate-forme de communication** : Marché Intérieur du Bois (Cameroun), Bourse des bois (Gabon), visant à diffuser de l'information aux acteurs





## 3. Les évolutions envisageables

### 3.1 Découpler Exploitation / Transformation

- Mise en place de nouveaux modèles d'organisation, avec un **découplage** entre zones de production de bois, zones de transformations et espaces de commercialisation ;

- Création de nouveaux schémas d'approvisionnement, en se basant sur une **spécialisation des fonctions d'exploitation et de transformation**, mettant en place des scieries de plus grande capacité de transformation (limitant les coûts), avec des machines plus modernes, voire une segmentations par produits forestiers et marchés cibles.

→ Réduire les coûts de production (**économie d'échelle**) et améliorer la compétitivité sur le marché

→ Accompagnement **d'outils économiques idoines** (cluster bois, zones économiques spéciales)



## Exemple du développement de la ZES de NKOK (Gabon)

- Mis en place en 2010, suite à l'interdiction de commercialisation des grumes à l'export, investissement massif dans les **infrastructures**, la **logistique** (eau, électricité, transport et stockage via parc à bois) et le **développement centralisé d'industries de transformation** favorisés par des conditions d'investissement favorables (subventions, énergies, ...).
- **Premières années difficiles** (des opérateurs peu enclins à adhérer au projet), mais ce modèle commence à prendre son essor (45 entreprises de transformation du bois en place, dont un **Cluster Ameublement**).





## 3.2 Favoriser l'investissement industriel aux petites entreprises

Pallier aux difficultés de **financement** particulièrement aigües pour les petites entreprises locales et les PME (pas de garanties suffisantes aux acteurs bancaires en échanges de leur financement [car secteur informel], capacités limitées pour monter des projets « bancables »).

- ➔ Accompagner les opérateurs artisanaux vers la légalité (en mettant en place un **cadre réglementaire adapté**) ;
- ➔ Développer des **formations** adéquates (par exemple, au Cameroun, seuls 2 ingénieurs Transformation du bois seraient recensés) ;
- ➔ S'inspirer de modèles qui semblent bien fonctionner (petites industries locales vers des productions d'échelles moyennes mettant sur le marché des produits de très belle facture).



### 3.3 Mettre en place des modèles de gestion sur de plus petites dimensions

- Modèle avec une gestion individualisée des espaces et des ressources, qui permet un accès facile et simple à la ressource

→ Mettre en place des types de **permis adaptés** (Cf. révision des réglementations nationales) pour approvisionner un marché domestique du bois à petite échelle

- S'inspirer des projets d'appuis institutionnels menés dans la sous-région sur cette problématique (PAPPFG au Gabon, PAGEF au Congo)

→ Mettre en place des **itinéraires techniques adaptés**, en mutualisant certaines étapes (dans le cadre des études d'élaboration des plans de gestion des espaces)



### 3.4 Développer les marchés nationaux / régionaux

- Bassins d'approvisionnement insuffisamment valorisés :
  - marchés axés sur **les mêmes essences que les marchés internationaux** (alors que pas spécialement demandeurs et est en mesure d'en accepter d'autres « Bois blancs / Bois rouges ») ;
  - **potentiel en essences de promotion**, capable d'approvisionner les marchés locaux (propriétés mécaniques désormais connues mais manque de connaissance des opérateurs de la filière).
- Identifier les synergies infrarégionales pour **créer de nouveaux flux d'affaires** (par exemple, Cameroun « déficit » de placage mais Gabon « déficit sciage » a des capacités de production de placage).





fac

Merci pour votre attention

<http://www.observatoire-comifac.net>

**Observatoire des Forêts  
d'Afrique Centrale**

*Des connaissances au service de tous*